

17 Septembre 1535.

81

Madame.

Jay a resp

Instant au changement du guet. Item Les Lires de v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> du v<sup>re</sup>  
de ce mort. Par lesquelles elle desire plus particulièrement et s<sup>re</sup>  
advertie de la s<sup>re</sup>te des demourans par moy trouvez entre ce camp  
et Marcbourg et silz sont sur une montaigne ou vallee

Et rombez Je pense par mes aultres avoir touché Les principaux  
pointz. Et est ce que pour l'apaisement de v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> luy declareray  
si amplement que Je puy Les reconnoistre desd<sup>s</sup> Lires, Ladressant  
que l'ung desd<sup>s</sup> Lires est assz entre Gantons et Gantelles sur  
long petit hault, Joignant d'ung costé Le bord, ou y a grand vallee  
finant vers Marcbourg, et de l'autre costé haulte belle plaine  
rampagne et est Lesd<sup>s</sup> Lires parz et feron d'Haymanet, ayant bon  
commodité pour y faire faire de fosses

L'autre Lire est tant du costé d'ung Gantons vers froumes, finant sur  
Le grand chemin d'ung Marcbourg vers Gantelles, et est assz assz  
sur long hault et est de plus belle et spacieuse assise, mais n'a si  
bon commodité pour faire Lesd<sup>s</sup> fosses et est parz de Liège, du tant  
l'ung de l'autre une demye Lire et demy Lires d'ung Marcbourg

Lesquels Jay fait fouyr de deux costés, pour veoir lequel sera de  
meilleure feron, pour y ponoir construire Lesd<sup>s</sup> fort. Enquoy  
Jusques à pnt ne trouvent aucunement deffiance Et ne pense  
que n'y nul desd<sup>s</sup> Lires loy y trouvera de Leau, sans puz, ou  
r<sup>re</sup> froumes. Mais à demy Lires d'ung allentons, ne se trouvera  
fond ny vallee pour y faire un fort, sans et sur domine de  
quelque montaigne Et si ne scavant si y trouvent roche ou non

Et pour s<sup>re</sup> donner à v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup> plus clere specification Je  
ordonneray à M<sup>re</sup> bas luy des faire Incontinent une carte,



contenant declaration de La Longueur de La distance et daultre  
particularitez Laquelle faite Tenoyezay a toute diligence  
vostre Ma<sup>te</sup> Me Reférant au surplus au contenu de mes pres

stant Madame me Recommandant tres humblement a La bonte  
de vostre Ma<sup>te</sup>. Je prie Le createur donner a Celle cy toute  
tres bon et tres longue vie. Du camp de Menfuelle Le  
Jours de Septembre 1555

De v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup>

tres humble et tres obeissant Jerni

Guette de roysseau

La. Lopez



16  
17  
18

Deposez le don de septembre  
à deux heures après  
mynict.